

Les épisodes méditerranéens

- Actus - année 2016 - Septembre -



Publication date: jeudi 13 septembre 2018

Creation date: 12 septembre 2016

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Un épisode méditerranéen est un phénomène produisant de très fortes pluies sur les plaines intérieures et littorales du pourtour méditerranéen.

[sommaire]

Le Phénomène

Le phénomène météo d'épisode méditerranéen, lorsqu'il affecte principalement les reliefs du Languedoc, est appelé épisode Cévenol. Ce dernier constitue un cas particulier de l'épisode méditerranéen, produit par le forçage des reliefs.

Cependant les mécanismes de formations étant similaires sur d'autres régions du littoral, comme la Provence, le Roussillon, la Corse, la Côte d'Azur, le nom d'orage cévenol s'est avéré être trop restrictif sur leurs localisations.

Dans notre région, on parlera donc plutôt d'épisodes méditerranéens. Ils sont une particularité spécifique du climat et du relief entourant cette vaste mer, plus fidèles quant à sa dénomination.

Les épisodes méditerranéens sont des flux d'air chaud, chargés d'humidité et remontant de la Méditerranée qui provoquent de violents orages depuis le littoral jusqu'au relief.

Ils se produisent le plus souvent en automne, période où la mer Méditerranée est la plus chaude. Il ne s'agit pas là véritablement d'un facteur déterminant car de nombreux cas ont été enregistrés en hiver, au printemps, ainsi qu'au début de l'été.

Les orages peuvent rester sur un même endroit pendant plusieurs heures et déverser des quantités de pluie exceptionnelles.

Ces orages ne produisent pas seulement de fortes pluies, mais peuvent fabriquer de nombreux types d'orages différents, tels que des orages rétrogrades.

Ces phénomènes dits « épisode méditerranéen » ou « épisode Cévenol » sont parmi les plus redoutables que l'on puisse rencontrer en France métropolitaine, avec les tempêtes synoptiques hivernales, ou les vastes offensives orageuses estivales.

Il est essentiel de pouvoir anticiper afin de se protéger au mieux.

La fiche réflexe



Fiche Réflexe

Bons comportements

Lorsque l'évènement est annoncé mais n'a pas commencé

1. S'informer : Internet, radio, mairie
2. Ne pas prendre son véhicule : *voiture, moto, bateau* et reporter ses déplacements
3. Prendre en compte les personnes vulnérables autour de soi : voisins, personnes âgées...
4. S'éloigner des cours d'eau (Rhône, mer), ne pas rester sur les berges ni les ponts.

Lorsque l'évènement a débuté

1. Ne pas stationner sur les berges, ponts
2. Ne pas sortir en cas d'orage, s'abriter dans un bâtiment, surtout pas sous un arbre pour éviter tout risque de foudre.
3. Ne pas descendre dans les sous-sols, caves, parkings souterrains mais au contraire se réfugier en hauteur, en étage.
4. Ne pas aller chercher les enfants à l'école, il y sont en sécurité.

Niveaux de vigilance

1. Niveau Vert : **Aucun phénomène prévu**
Pas de vigilance particulière.
2. Niveau Jaune : **Phénomène localement dangereux**
Soyez attentifs ; si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.
3. Niveau Orange : **Phénomène dangereux étendu**
Soyez très vigilant ; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics
4. Niveau Rouge : **Phénomène dangereux étendu d'intensité exceptionnelle**
Une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Numéros utiles

- ▶ Mairie : 04 42 86 90 00
- ▶ Pompiers : 18 ou 112
- ▶ SAMU : 15
- ▶ Gendarmerie - Police : 17

Toujours avoir chez soi

- ▶ Radio avec piles de rechange
- ▶ Bougies ou lampes torches
- ▶ Nourriture
- ▶ Eau potable
- ▶ Médicaments
- ▶ Vêtements

Se tenir informé

- ▶ [Bulletin de vigilance Météo France pour les Bouches du Rhône](#)
- ▶ [Carte de vigilance MétéoFrance](#)
- ▶ [Vigicrues, station de Tarascon](#)
- ▶ [Blitzortung, cartographie des orages](#)
- ▶ [Le DICRIM \(Document d'information communal sur les risques majeurs\)](#)

Etre alerté

La mairie a mis en place un [système d'alerte et d'information de la population](#) qui vous permettra d'être alerté en cas d'inondations, de crue du Rhône, de submersion marine ou d'autre danger menaçant la population.

Pour accéder à ce service, vous devez préalablement vous inscrire en ligne sur <http://www.portsaintlouis.fr/saip> ou en remplissant le formulaire à télécharger [ici http://www.portsaintlouis.fr/IMG/pdf/formulaire_saip.pdf](http://www.portsaintlouis.fr/IMG/pdf/formulaire_saip.pdf)